

**DECRET N° 99-642 DU 30 DECEMBRE 1999**

portant approbation des états financiers du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du Département de l'Atacora (CARDER-ATACORA) pour l'exercice clos 31 décembre 1998.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 97-279 du 11 juin 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- Vu** le Décret n° 99-513 du 02 novembre 1999 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Ministère d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action, Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi,
- Vu** le Décret 91-130 du 31 décembre 1991 portant approbation des statuts des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) ;

.....

Sur rapport conjoint du Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action, Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi et du Ministre du Développement Rural ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 22 décembre 1999 ;

**DECRETE :**

**Article 1er.-** Sont approuvés, les états financiers exercice 1998 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural de l'Atacora (CARDER-ATACORA) tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

**Article 2** .Le présent Décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 30 décembre 1999

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Mathieu KEREKOU.-**

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi,



**Bruno AMOUSSOU.-**

Le Ministre des Finances,  
et de l'Economie,



**Abdoulaye BIO-TCHANE.-**

Le Ministre du Développement Rural,



**Théophile NATA.-**

**AMPLIATIONS** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4 MFE 4 MDR 4 AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGDDI-DGID 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1.